

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les présentes conditions de vente et le Règlement Intérieur du CLUB régissent les relations contractuelles entre le CLUB GENAE et LE MEMBRE, adhérent au CLUB. La souscription d'une formule ainsi que la simple détention d'une carte de membre, impliquent l'entière adhésion sans réserve du MEMBRE, aux présentes conditions, au règlement intérieur et aux consignes de sécurité et d'hygiène du CLUB. Il est précisé que les documents à caractère commercial tels que les plaquettes, brochures ou le site internet n'ont qu'une valeur d'information indicative. Les présentes conditions générales de vente peuvent être modifiées unilatéralement par le CLUB.

1. Accès au CLUB

1.1 Dispositions générales

Les horaires d'ouverture des CLUBS sont disponibles et affichées à l'accueil des CLUBS et sur leurs sites internet. Les dernières entrées seront acceptées jusqu'à une heure avant l'heure de fermeture du site et les dernières sorties ne seront pas acceptées après l'heure de fermeture du site. La direction se réserve le droit de modifier les horaires en période estivale et lors des jours fériés ou événements.

L'accès au club est limité par la capacité maximale des salles. La direction se réserve le droit de refuser l'accès aux différents espaces dans le cas où cette capacité serait atteinte et de mettre en place un système de réservation des cours, payant ou non.

1.2 Utilisation des vestiaires

Le CLUB décline toute responsabilité en cas de vol à l'intérieur de l'enceinte de l'établissement et recommande à ses membres d'utiliser les casiers mis à leur disposition gratuitement et se fermant à l'aide d'un cadenas non fourni par LE CLUB.

Le CLUB propose aux membres de laisser leurs biens de valeur auprès de l'accueil, pour mise au coffre.

1.3 Moyen d'accès

L'accès aux infrastructures des CLUBS suppose la détention d'une carte de membre ou d'un autre support nominatif, strictement personnel et valable pour une durée indéterminée quelle que soit la formule PASS FORME ou LIBERTE retenue par LE MEMBRE. Ce support est remis au MEMBRE lors de sa première venue ou lors de la souscription à une formule PASS FORME moyennant le versement de 9€.

En cas de perte ou de vol, la carte doit être mise en opposition en téléphonant immédiatement au CLUB d'une part, puis confirmée par lettre recommandée sous 48 heures avec A/R, accompagnée, en cas de vol, d'une copie du dépôt de plainte. LE MEMBRE est responsable de toutes les opérations effectuées avec sa carte jusqu'à la mise en opposition téléphonique.

En cas de perte, la réédition de la carte, bracelet ou porteclé sera facturé 5 euros TTC.

En cas de vol, la réédition sera gratuite sur présentation d'une copie de dépôt de plainte et dans la limite de 2 vols par an. Au-delà, la réédition de la carte, bracelet ou porte clé sera facturée 5 euros TTC.

En cas d'oubli de carte d'accès pour les formules PASS FORME, LE MEMBRE pourra, après vérification de ses droits d'accès à l'accueil du CLUB, avoir libre accès aux services du CLUB.

En cas d'oubli de carte d'accès, bracelet ou porteclé pour les formules LIBERTE, LE MEMBRE devra s'acquitter du prix d'une séance unitaire, soit 6€ TTC.

1.4 Conditions physiques – déclarations – autorisations

LE MEMBRE s'engage à remettre au CLUB:

- une copie de pièce d'identité ;
- un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport en salle et des activités de remise en forme datant de moins de 3 mois et qui devra être renouvelé tous les 2 ans. A défaut, LE CLUB se réserve le droit de refuser au MEMBRE l'accès au CLUB. En tout état de cause, LE MEMBRE garantit au CLUB d'avoir fait contrôler par un médecin l'absence de contre-indication à pratiquer une activité sportive, prendre régulièrement toute précaution nécessaire pour sa santé et reconnaît qu'il ne mettra pas en cause à ce titre la responsabilité du CLUB. LE CLUB recommande de signifier aux coachs tout élément susceptible de leur permettre de bien orienter les pratiques.
- une autorisation parentale si LE MEMBRE est mineur. LE MEMBRE devra, à cet effet, être accompagné d'un de ses parents pour son premier accès aux infrastructures. A défaut, LE CLUB refusera au MEMBRE tout accès au CLUB.
- un justificatif de son handicap si LE MEMBRE souhaite bénéficier du PASS HANDIFIT. A défaut, LE CLUB refusera au MEMBRE tout accès au CLUB.

2. Les Formules GENAE

LE CLUB propose plusieurs formules de pratiques : les abonnements PASS FORME et la formule LIBERTE. Les tarifs applicables sont ceux en vigueur au jour de la souscription du MEMBRE.

2.1 Les abonnements PASS FORME

Les abonnements PASS FORME sont conclus pour une durée minimale incompressible de 1 mois. A l'issue du terme initial, le contrat se poursuit par tacite reconduction pour la même durée (Voir Conditions de résiliation à l'article 3).

Les tarifs ci-dessous sont valables **sous réserve de l'adhésion du MEMBRE au paiement par prélèvement automatique. A défaut, ces tarifs sont majorés de 10 € / mois.**

PASS PASSION : 49 € / mois, pour un accès illimité aux cours ainsi qu'aux espaces musculation et cardio-training.

PASS MUSCU-CARDIO : 39€ / mois pour un accès illimité aux espaces musculation et cardio-training.

PASS JUNIOR : 19 € / mois pour un accès illimité aux cours ainsi qu'à certains espaces musculation et cardio-training selon l'âge et en application des recommandations du CLUB. Ce PASS est réservé aux enfants et adolescents de 2 à 16 ans, sur présentation d'une pièce d'identité, d'une autorisation parentale et d'un certificat médical.

PASS HANDIFIT : 29 € / mois pour un accès illimité aux cours ainsi qu'à certains espaces musculation et cardio-training sous réserve d'accessibilité et en application des recommandations du CLUB. Ce PASS est réservé aux personnes handicapées sur présentation d'une pièce d'identité, d'une autorisation parentale et d'un certificat médical.

2.2 La Formule LIBERTE

La Formule LIBERTE permet l'achat d'heure(s) de pratique auxquelles le CLUB accorde un temps de latence pour permettre l'arrivée et le départ du CLUB (temps de change et de douche), pour un prix forfaitaire de 6 €, hors cours aqua qui sont à 8€ dans les clubs qui les proposent (Certains CLUBS proposent également un tarif réduit pour toute pratique comprise dans des heures creuses, déterminées par les clubs, à 3€). Chaque heure commencée est due. Au-delà de la période de latence d'entrée et de sortie, une nouvelle heure sera débitée sur le compte du MEMBRE détenteur de la carte, ou dans le cas où le MEMBRE n'a payé qu'une seule heure, il sera bloqué à la sortie pour règlement du prix correspondant au temps supplémentaire.

La durée de validité des heures achetées est de 1 an. Toute heure non utilisée dans ce délai sera perdue. Le CLUB ne sera tenu à aucun remboursement pour quelque cause que ce soit.

Paraphez la page

En cas de souscription postérieure à un abonnement PASS FORME, les séances restantes non utilisées seront déduites de prix de l'abonnement.

La cession de séances doit être totale et irréversible en présences des deux membres ou avec une attestation signée du donneur et la copie de sa pièce d'identité.

3. Conditions et modalités de paiement

Le prix de la carte d'accès et le premier mois d'abonnement sont payable au plus tard le jour du 1^{er} accès aux infrastructures du CLUB. Les mensualités en cas de souscription d'un PASS FORME seront réglées par prélèvement bancaire chaque début de mois entre le 1^{er} et le 10. Il est précisé qu'en cas de défaillance, le CLUB pourra mettre un terme à l'abonnement. Le MEMBRE sera avisé du rejet, et il lui sera demandé de régulariser au plus vite la situation auprès du CLUB, et les frais de rejets imputés au CLUB lui seront demandés via un forfait de 6,30€. Le CLUB transmet ses ordres de prélèvements en début de mois, à compter de la date du 1^{er} prélèvement, mentionnée sur l'autorisation du MEMBRE. Il est précisé que les délais de traitement bancaire ne pourront donner lieu à des réclamations ainsi que les frais supplémentaires engendrés par des rejets.

A défaut de souscription au paiement par prélèvements automatique, les tarifs des formules PASS FORME sont majorés de 10€/mois.

4. Les réservations

Certains cours collectifs sont réservables. Ceux-ci peuvent être réservés au maximum 7 jours à l'avance pour les Pass Forme et 5 jours à l'avance pour la Formule Liberté. Chaque pratiquant peut réserver 2 créneaux maximum par pratique et par semaine. La réservation est offerte et n'est pas obligatoire. Les places sont réservées jusqu'à 5 minutes après le début du cours. Après ce délai Genae ne pourra plus garantir votre place. La réservation peut être annulée au plus tard 1h avant le démarrage du cours (annulation offerte). Sinon par volonté d'équité et du confort de chacun, Genae débitera la séance aux personnes ne se présentant pas à leurs réservations. Si la personne est à la séance, 1 heure sera débitée. Si la personne est à l'abonnement et que la réservation été prévue avant le 25 du mois, 1 prélèvement de 6€ (prix de la séance) sera effectué le mois suivant. Si la personne est à l'abonnement et que la réservation été prévue après le 20 du mois, 1 impayé de 6€ (prix de la séance) sera généré et devra être réglé à l'accueil de votre club.

5. Résiliation – Exclusion - Suspension

5.1 Résiliation par le CLUB

Le CLUB pourra résilier un abonnement à tout moment, sans préavis ni indemnités, dans les cas suivants :

- en cas de fausse déclaration, de non-respect des règles et conditions d'accès au CLUB ou du règlement intérieur du CLUB ;
- en cas d'arrêt des activités de l'établissement du CLUB auprès duquel le MEMBRE a souscrit son abonnement ;
- en cas de non-respect des installations, du personnel ou des procédures de sécurité ;
- en cas de comportement jugé inapproprié ou dérangeant pour les autres membres ;
- en cas de 2 rejets de prélèvement non régularisés.

Le montant de l'adhésion ne pourra être restitué au membre, sauf si la résiliation résulte de l'arrêt par le CLUB de l'établissement dans lequel a été souscrit l'abonnement et qu'il n'existe aucun CLUB à moins de 30km. Dans ce cas, la restitution sera faite au pro rata du temps et des séances non utilisées.

5.2 Résiliation par le membre

La résiliation devra être réalisée par remise en main propres directement auprès de l'accueil du CLUB ou par lettre recommandée avec avis de réception (formulaire disponible à l'accueil), **au plus tard le 20 du mois pour être effective à la fin du mois en cours. Toute résiliation sera facturée 10 €** (excepté pour les abonnements Handifit et Junior).

Pendant le délai de préavis l'abonné sera libre d'accéder au CLUB dans les mêmes conditions.

5.3 Suspension

Le CLUB ne saurait être tenu responsable en cas d'interruption momentanée des services pour des raisons résultant de la force majeure, du cas fortuit ou du cas d'un tiers, notamment en cas d'interruption de moyens informatiques ou techniques.

Toute demande de suspension de la part du MEMBRE devra être réalisée directement auprès de l'accueil du CLUB **avant la période de suspension, la suspension est offerte et doit se faire pour une durée minimale de 1 semaine.**

6. Assurance

Le CLUB a souscrit un contrat d'assurance garantissant les conséquences de la responsabilité civile pouvant lui incomber.

Ce contrat d'assurance ne couvrant que les dommages engageant la propre responsabilité du CLUB, LE MEMBRE doit être personnellement assuré pour les dommages qu'il est susceptible de se causer à lui-même ou d'occasionner à des tiers.

Une assurance individuelle contre les accidents corporels est vivement conseillée pour la pratique de tout sport comportant un risque corporel, mais doit être souscrite à titre personnel auprès de son propre assureur par le MEMBRE.

7. Données personnelles

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978 modifiée, le membre dispose d'un droit d'accès, de modification et/ou de suppression des données personnelles le concernant, en adressant un courrier au CLUB ou à l'adresse suivante : contact@genaclub.com.

Les données personnelles font l'objet d'un traitement informatique permettant la gestion des comptes et sont destinées au CLUB ainsi qu'aux membres du réseau GEOPHYLE, auquel appartient GENAE.

8. Droit à l'image et Gestion des informations

LE MEMBRE est informé que des photos, films et autres sont susceptibles d'être réalisés lors des activités et opérations du CLUB. Dans une telle hypothèse, LE MEMBRE autorise expressément le CLUB et le Réseau Geophyle à conserver, divulguer, publier, diffuser ou exploiter les prises de vue réalisées. Ces prises de vue pourront être utilisées pour la promotion et l'illustration du CLUB, ou plus généralement des activités sportives du CLUB et du Réseau Geophyle, dans leur intégralité ou par extrait, telles quelles ou modifiées, pendant une durée de 5 années à compter de la date de l'activité. LE MEMBRE donne notamment l'autorisation au CLUB et au Réseau Geophyle d'exploiter, reproduire, représenter et adapter les prises de vue sur lesquelles LE MEMBRE serait reconnaissable, pour toute utilisation telle que définie ci-dessus, dans le cadre de toutes opérations que CLUB et le Réseau Geophyle décidera de réaliser (notamment à des fins promotionnelles, publicitaires

et/ou commerciales), sous toute forme, pour l'ensemble de l'Europe, excepté dans le cas d'une diffusion sur les réseaux on-line pour laquelle la cession est mondiale. Cette cession se fait à titre gratuit.

Paraphez la page

